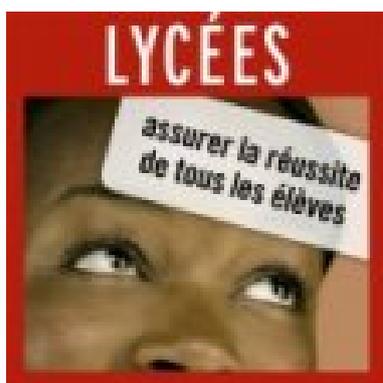


<https://dijon.snes.edu/spip/spip.php?article4402>



Baccalauréat : maintenons des épreuves nationales

- SNES académique de Dijon - S3 - Dossiers académiques - Système éducatif - Réforme du lycée 2018 - Précédentes réformes du lycée - Réforme Chatel -



Date de mise en ligne : lundi 17 juin 2013

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Communiqué du Syndicat National Unitaire des Personnels de Direction de l'Éducation Nationale de la FSU

Alors que les épreuves du baccalauréat ont débuté, le snU.pden-FSU réaffirme son attachement aux épreuves terminales, à partir de sujets élaborés nationalement, et évaluées par des correcteurs extérieurs à l'établissement.

La reconnaissance du baccalauréat en tant que premier diplôme universitaire, donnant accès aux études supérieures, nécessite le maintien d'épreuves impartiales, indépendantes du lycée d'appartenance des candidats. Si cette exigence n'était pas maintenue, il serait fort probable que le baccalauréat ne pourrait plus être maintenu comme diplôme donnant accès de droit à l'enseignement supérieur. Son glissement vers une seule fonction de certificat de fin d'études secondaires serait inéluctable.

L'impact sur la continuité enseignement secondaire/enseignement supérieur serait important et engendrerait inéluctablement le renforcement des inégalités sur le territoire de la République.

Pour ces raisons, le snU.pden-FSU exige le maintien, ou le retour, à un cadre national et à des épreuves terminales prévalentes pour les baccalauréats généraux, technologiques et professionnels.